

PRÉFECTURE
DE
LA GIRONDE

1^{re} DIVISION

1^{er} BUREAU

Associations déclarées

N° 7 261

RÉCÉPISSÉ

Par application de l'article 5, § 2, de la loi du 1^{er} juillet 1901 ;

Le Préfet de la Gironde délivre le présent récépissé de la déclaration déposée ce jour à la Préfecture par
M^r Jean ROUIER, Président, demeurant à Carignan

en vue de faire bénéficier de la capacité juridique prévue par l'article 6 de la dite loi, l'Association dénommée : Club Athlétique Carignonnais

qui a pour but ~~de~~ : pratique des exercices physiques et, notamment, du football association,

et dont le siège social est établi à la Mairie de Carignan

A cette déclaration sont annexés deux exemplaires des Statuts et la liste des membres du Bureau avec leurs noms, prénoms, qualités, professions et adresses.

La présente déclaration doit être rendue publique dans le délai d'un mois, par les soins de ceux qui sont chargés de l'administration ou de la direction de l'Association au moyen de l'insertion au « Journal officiel » d'un extrait contenant :

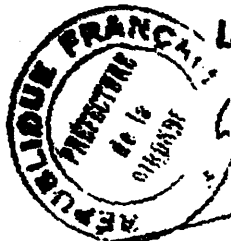
1^o La date de la déclaration ; 2^o le titre et le but de l'Association ; 3^o l'indication du siège social.

Un exemplaire du Journal officiel contenant cette insertion devra être déposé à la Préfecture de la Gironde, par les soins de l'Association.

BORDEAUX, le 29 JUIN 1962 19

Pour le PRÉFET :

Le Chef du 1^{er} Bureau délégué,



juin 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. Comité colonies de vacances et classes de neige de Montataire. But: porter une aide aux familles des enfants de Montataire fréquentant les colonies de vacances des écoles laïques; organiser des classes de neige. Siège social: mairie de Montataire (Oise).

juin 1962. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. Association des amis d'Espagne. But: resserrer les liens entre Français et Espagnols; développer la connaissance des deux langues entre elles. Siège social: café La Rotonde, place de la Rotonde, Aubenas.

juin 1962. Déclaration à la préfecture de Lyon. Association « La Colombière ». But: créer des liens d'amitié et de solidarité entre ses membres et ceux des clubs ou cercles correspondants; associés; mettre à la disposition de ses membres un bar et diverses salles de réunion; organiser toutes réunions artistiques, littéraires et gastronomiques. Siège social: 1, rue de la Baleine, Lyon.

juin 1962. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. Comité des fêtes de Saint-Laurent-en-Gâtines. But: organisation des fêtes dans la commune. Siège social: mairie de Saint-Laurent-en-Gâtines.

juin 1962. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. Association familiale rurale de Fontenay-Trésigny. But: défense et présentation des droits et intérêts moraux et matériels des milles rurales. Siège social: mairie de Fontenay-Trésigny.

juin 1962. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. Société amicale du corps des sapeurs-pompiers de Morestel. But: resserrer les liens d'amitié et de solidarité et porter secours à ses membres actifs dans l'infortune. Siège social: local des pompiers, Morestel (Isère).

juin 1962. Déclaration à la préfecture du Gard. Amicale des anciennes élèves de la maison familiale de Remoulins. But: lucatif, récréatif social. Siège social: maison familiale, Remoulins.

juin 1962. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. Organisation de culture populaire des pupilles de l'Etat (O. C. P. E.). But: organiser les loisirs des pupilles confiés au service d'aide sociale à l'enfance et parfaire leur culture par l'animation d'activités telles que ciné-club ou groupes folkloriques. Siège social: foyer départemental de l'enfance, 15, rue Hanneloup, Angers.

7 juin 1962. Déclaration à la préfecture de la Lozère. Groupe-ment de productivité agricole du Valdonnez. But: rechercher, diffuser, mettre en œuvre les procédés techniques de nature à accroître la productivité des exploitations agricoles de ses membres. Siège social: mairie de Saint-Bauzile, par Balsièges.

7 juin 1962. Déclaration à la préfecture de l'Orne. Association paroissiale de l'église protestante d'Alençon. But: assurer l'exercice du culte protestant dans la circonscription de la paroisse. Siège social: 47, rue de Bretagne, Alençon.

7 juin 1962. Déclaration à la préfecture du Rhône. Bloc Santé. But: veiller à la santé étudiante et préparer l'avenir des professions. Siège social: 8, avenue Rockefeller, Lyon.

7 juin 1962. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. Association des usagers d'eau du Coudray en Saint-Brandan. But: alimentation en eau potable du village du Coudray. Siège social: école publique du Coudray en Saint-Brandan.

7 juin 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. Croix-rouge française du canton de Senones. But: auxiliaire des services de santé militaires: protection aux militaires en activité, blessés, malades ou prisonniers, ainsi qu'aux victimes civiles de la guerre; auxiliaire des autorités civiles: apport d'aide dans toutes les calamités publiques; prévenir et apaiser toutes les souffrances humaines; protection sanitaire; action continue en ce qui concerne la mère et l'enfant. Siège social: mairie de Senones (Vosges).

7 juin 1962. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. Association laïque des parents d'élèves du lycée David-d'Angers. But: veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de leurs enfants en particulier et de l'enseignement public et laïque en général. Siège social: 28, rue Lenepveu, Angers.

28 juin 1962. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. Comité d'aide aux congrès médicaux. But: aider les organisateurs des congrès médicaux dans l'utilisation des locaux de réception de la faculté de médecine et des propriétés de celle-ci. Siège social: 2, rue Ecole-de-Médecine, Montpellier.

28 juin 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. Union sportive habassaise. But: pratique de l'éducation physique et des sports, en particulier le rugby à XV. Siège social: école publique d'Habas (Landes).

28 juin 1962. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. Association des locataires attributaires de la résidence d'Allgre et du Bourgneuf. But: entretenir entre ses membres des relations de bon voisinage; assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux, au besoin devant les juridictions compétentes, et plus particulièrement les représenter auprès de la S. I. E. M. I. G. Siège social: chez M. Siette, président, 20, rue du Bourgneuf, à Chartres.

29 juin 1962. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Club athlétique carignanais. But: pratique des exercices physiques, et notamment du football association. Siège social: mairie de Carignan.

30 juin 1962. Déclaration à la préfecture de la Seine-Maritime. Comité des loisirs de Canteleu. But: organiser des fêtes, bals et festivités dans la ville de Canteleu. Siège social: salle des fêtes, place Michel-Touyé, Canteleu.

2 juillet 1962. Déclaration à la préfecture du Rhône. Les Compagnons du Bugey. But: établir des liens de fraternité entre les membres de cette province. Siège social: 27, petite-rue Pasteur, Villeurbanne.

Rectificatif au Journal officiel du 26 juin 1962: page 6199, 2^e colonne, 6^e insertion, dans le siège social, au lieu de: « Notre-Dame-de-Briançon (Hautes-Alpes) », lire: « Notre-Dame-de-Briançon (Savoie) ».

MODIFICATIONS

15 juin 1962. Déclaration à la préfecture de police. L'Association évangélique de l'ordre militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem (langue de France) change son titre, qui devient: Ordre militaire et hospitalier des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dit Ordre de Saint-Jean. Siège social: 18 bis, rue d'Anjou, Paris.

22 juin 1962. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. Le Comité local de protection de l'enfance et de la jeunesse change son titre, qui devient: Comité de vigilance et d'action pour la protection de l'enfance malheureuse et transfère son siège social du 2, avenue Principal-Pastour, à Antibes, au 6, avenue Robert-Soleau, à Antibes (Alpes-Maritimes).

25 juin 1962. Déclaration à la préfecture des Vosges. Le Comité des fêtes et syndicat d'initiatives change son titre, qui devient: Comité des fêtes. Siège social: mairie de Saint-Maurice-sur-Moselle.

25 juin 1962. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Les Papillons blancs, association régionale du Sud-Ouest, change son titre, qui devient: Les Papillons blancs, groupement départemental de la Gironde. Siège social: La Maison de la famille, 19, rue Albert-de-Mun, à Bordeaux.

28 juin 1962. Déclaration à la préfecture de la Charente. L'Association départementale des associations d'anciens combattants change son titre, qui devient: Fédération des associations de mutilés, anciens combattants et victimes de la guerre de la Charente, change son but, qui devient: créer et maintenir entre les associations adhérentes un lien permanent d'amitié, d'assistance et de défense mutuelles; faciliter leur tâche par l'étude en commun de toutes les questions intéressant le sort de leurs adhérents, et transfère son siège social du 1, boulevard Berthelot, au 28, rue de Friedland, Angoulême.